



Communiqué du SNUDI FO Calendrier scolaire

Le SNUDI FO a pris connaissance par la presse des déclarations du ministre de l'Éducation nationale concernant le calendrier scolaire et, en particulier, la suppression des cours du samedi matin.

Avant toute chose, le SNUDI FO s'insurge contre la méthode employée par le ministre annonçant une mesure qui aura des conséquences sur les obligations de service des personnels sans aucune concertation avec les organisations syndicales.

Quant au fond, le SNUDI FO entend faire un certain nombre de remarques :

Tout d'abord, il a pris bonne note des propos du ministre déclarant : « *il y a de telles disparités sur le territoire que plus personne ne s'y retrouve* ».

Si ces propos ont un sens, cela doit se traduire par le rétablissement d'un calendrier scolaire national applicable sur l'ensemble du territoire, respectant les droits de tous les élèves aux mêmes horaires d'enseignement et garantissant les mêmes obligations de service, les mêmes droits statutaires pour tous les enseignants.

En effet, la multiplication d'initiatives locales pour modifier les calendriers scolaires au gré des influences politiques et économiques locales, a abouti à une déréglementation généralisée dérogeant au principe d'égalité de traitement des élèves devant le service public d'enseignement et remettant gravement en cause les obligations de service des personnels.

Ceci étant dit, les propos du ministre concernant la suppression des cours le samedi matin dès la rentrée 2008, posent de multiples questions qui sont aujourd'hui sans réponse :

- Les 3 heures supprimées le samedi matin seront-elles transférées au mercredi ou réparties sur les autres jours de la semaine ?
- Cette mesure aura-t-elle des conséquences sur la durée et la périodicité des congés scolaires ?
- Quelles seront les matières remises en cause en cas de suppression de ces 3 heures ?
- A quel moment seront « pris séparément » les « 15% d'élèves qui sont en très grande difficulté scolaire » ? Quels sont « les professeurs qui leur permettront de travailler d'une manière plus soutenue, plus personnelle » ?
- Quelles seront les incidences de la suppression de ces 3 heures sur les obligations de service des enseignants ?
- Qui sera responsable de « l'école ouverte » du samedi matin préconisée par le ministre ?
- Les « heures supplémentaires » pour les volontaires s'opposeront-elles à une véritable revalorisation salariale ?

Autant de questions (dont la liste n'est pas exhaustive) qui demandent des réponses.

Aussi dès maintenant le SNUDI FO demande à être reçu par le ministre de l'Éducation nationale auquel il rappellera ses revendications et en particulier :

- le maintien d'obligations de service fixées hebdomadairement et exclusivement en heures d'enseignement,
- un calendrier national unique sur la base de 7 semaines de travail/2 semaines de congés et le maintien des 2 mois de congés d'été,
- le respect et l'amélioration des obligations de service statutaires des enseignants,
- la stricte séparation entre le scolaire et le périscolaire, le respect du « volontariat » pour l'encadrement des activités péri et post scolaires.
- l'augmentation du nombre de RASED pour prendre en charge tous les enfants en difficulté scolaire.

SNUDI-FO 13

13 rue de l'Académie - 13001 Marseille.

04 91 00 34 22 - 06 20 76 11 87

contact@snudifo13.org

www.snudifo13.org

Montreuil le 27 septembre 2007